

CLIMAT D'INVESTISSEMENT
**L'Algérie présente
ses réformes au FMI**

Page 09

PORT D'ANNABA



**Exportation record de plus
de 38000 tonnes de ciment**

Page 09

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR-ANIE

Une bonne synergie pour un encadrement optimal

Page 08



UNIVERSITÉ ORAN 1 AHMED BEN BELLA



**Près de 200 étudiants porteurs de
projets formés en une année par le CDE**

Page 03

APRÈS UNE CRISE DE PLUS DE SIX MOIS



**La cité CNEP d'Es-Senia tourne la page des eaux
usées mais exige des solutions définitives**

Page 03

SAISON ESTIVALE 2026 À ORAN



**La culture s'invite dans les jardins publics
pour rythmer les soirées d'été**

Page 02



PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT
**Saïd Sayoud salue
la mobilisation nationale
face au risque incendie**

Page 08

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Un vif engouement pour les écoles coraniques

Meriem B

Les écoles coraniques d'été enregistrent une participation soutenue à travers plusieurs mosquées de la wilaya d'Oran, où de nombreux enfants affluent chaque jour pour suivre les cours d'apprentissage et de mémorisation du Saint Coran. Cet engouement témoigne de l'intérêt croissant des familles pour ces espaces éducatifs qui allient transmission du savoir religieux, encadrement pédagogique et éducation aux valeurs. Placée sous la supervision du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, Lakhdar Kadari, cette opération mobilise l'ensemble des structures du secteur afin d'assurer le bon déroulement de la campagne estivale d'enseignement coranique. La direction veille à réunir toutes les conditions pédagogiques et organisationnelles nécessaires pour accueillir les apprenants dans un environnement propice à l'ap-

prentissage, grâce à l'implication des imams, enseignants et encadreurs mobilisés à cet effet. Les activités se déroulent notamment au sein des mosquées El Ijaba, au quartier Essabah dans la daïra d'Es Senia, Cheikh Mohamed Belkebir, au quartier Bouamama dans la daïra d'Oran, ainsi que dans les mosquées Aïcha Oum El Mouminine, Bilal Ibn Rabah et Okba Ibn Nafaâ, implantées dans les cités AADL de Misserghine, relevant de la daïra de Boutlélis. Au-delà de l'enseignement du Saint Coran, ces écoles estivales constituent de véritables espaces de formation spirituelle et citoyenne. Elles permettent aux jeunes d'occuper utilement leurs vacances tout en consolidant les valeurs de respect, de tolérance, de solidarité et de civisme. À travers cette initiative, la Direction des affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran réaffirme sa volonté de promouvoir un enseignement religieux de qualité, accessible au plus grand nombre, et de renforcer le rôle éducatif des mosquées au service de la jeunesse.

LES DOUANES DÉJOUENT UNE OPÉRATION CRIMINELLE

Un pistolet, des munitions et 692 000 DA saisis, huit individus arrêtés

Sarah M

Les services des Douanes algériennes ont porté un nouveau coup aux réseaux criminels dans la wilaya d'Oran. Une opération menée conjointement avec un détachement de l'Armée nationale populaire a permis la saisie d'une arme à feu, de munitions, d'une importante somme d'argent ainsi que de deux véhicules, tandis que huit individus ont été interpellés et présentés à la justice. Inscrite dans le cadre des missions de terrain visant à lutter contre les différentes

formes de criminalité et de contrebande, cette intervention a été conduite par la brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran-Extérieur. L'action coordonnée des deux corps a abouti à la saisie d'un pistolet, de douze cartouches de calibre 9 mm, d'une somme de 692 000 dinars en numéraire ainsi que de deux véhicules de tourisme. Les huit individus arrêtés ont ensuite été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn El Turck, où les procédures judiciaires d'usage ont été engagées. L'enquête se pour-

suit afin d'établir l'ensemble des circonstances de cette affaire et d'identifier d'éventuelles connexions avec des réseaux criminels. À travers cette opération, les services des Douanes réaffirment leur engagement dans la lutte contre les trafics illicites et la criminalité organisée. Cette intervention témoigne également de l'efficacité de la coordination opérationnelle entre les Douanes algériennes et l'Armée nationale populaire, dont la complémentarité contribue au renforcement de la sécurité publique et à la préservation de l'économie nationale.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Près de 5 kg de kif traité saisis à Bir El Djir

Toufik K

Une quantité de près de cinq kilogrammes de kif traité a été saisie par les services de la Sûreté de wilaya d'Oran lors d'une opération ayant permis le démantèlement d'une activité de trafic de stupéfiants à Bir El Djir et l'interpellation d'un présumé trafiquant qui utilisait son domicile comme base de stockage et de distribution de drogue. Cette opération, menée la semaine dernière par les éléments de la 5e Sûreté urbaine de Belgaïd, relevant de la Sûreté de daïra de Bir El Djir, s'inscrit dans le cadre de la lutte engagée par les services de police contre les réseaux de trafic de drogues à travers le territoire de la wilaya. Selon les informations communiquées par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, l'enquête a été déclenchée à la suite de renseigne-

ments opérationnels faisant état des activités illicites du suspect, identifié comme un membre d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic et la distribution de stupéfiants. Les investigations, conduites en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont permis aux enquêteurs de confirmer les informations recueillies, de localiser le mis en cause et de procéder à son arrestation. La perquisition effectuée à son domicile a conduit à la découverte d'une quantité de kif traité avoisinant les cinq kilogrammes, soigneusement entreposée en vue de son écoulement sur le marché illicite. La drogue a été saisie et placée sous scellés dans le cadre de la procédure judiciaire. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran à l'issue des formalités d'usage, le mis en cause a fait l'objet d'un mandat de dépôt en attendant la poursuite des investigations judiciaires.

SAISON ESTIVALE 2026 À ORAN

La culture s'invite dans les jardins publics pour rythmer les soirées d'été

S Hadjar

Les espaces verts de la capitale de l'Ouest se transforment progressivement en véritables lieux d'animation à la faveur du programme estival mis en place par les autorités locales. À travers une succession de rendez-vous artistiques et culturels, la wilaya d'Oran entend offrir aux habitants une alternative de loisirs de proximité tout en redonnant vie aux places et jardins publics.

C'est dans ce contexte qu'une soirée artistique a été organisée au Jardin de la Liberté par la Direction de la jeunesse et des sports, en collaboration avec la Ligue des activités cultu-

relles et artistiques de la jeunesse. L'événement a réuni un large public, composé de familles, de jeunes et de promeneurs, venus profiter d'un programme varié dans une atmosphère conviviale où musique, spectacles et moments de partage se sont succédés. Cette initiative traduit la volonté des pouvoirs publics de faire des espaces publics des lieux d'expression culturelle accessibles à tous. Au-delà du simple divertissement, ces rendez-vous estivaux visent à renforcer la cohésion sociale, à encourager la participation citoyenne et à promouvoir les talents artistiques locaux dans un cadre ouvert et sécurisé. Inscrite dans les orientations du wali d'Oran, Brahim Ouchene, cette programmation estivale ambitionne de proposer,

durant toute la saison, un éventail d'activités capable de répondre aux attentes des différentes catégories de la population. L'objectif est également d'accompagner la forte affluence que connaît la ville pendant l'été en multipliant les espaces de détente et d'animation. En investissant les jardins, places publiques et autres sites de proximité, les organisateurs souhaitent installer une dynamique culturelle durable qui fasse de l'été un temps fort de la vie locale. Les soirées artistiques programmées tout au long de la saison participent ainsi à la valorisation du patrimoine urbain et à l'amélioration du cadre de vie, tout en offrant aux Oranais des instants de convivialité au cœur de leur ville.

OCCUPATION ILLÉGALE DE L'ESPACE PUBLIC
Des matériaux de construction saisis

T. K

Les services de la cellule de protection de l'environnement relevant du cabinet du wali d'Oran ont procédé, ce samedi, à la saisie de matériaux de construction exposés illégalement à la vente sur les trottoirs et les espaces publics, dans le cadre d'une vaste campagne de contrôle et d'assainissement menée à travers plusieurs secteurs de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans l'application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à préserver la propreté de l'environnement, améliorer le cadre de vie des citoyens et lutter contre les différentes formes d'occupation anarchique de l'espace public. Les interventions ont concerné plusieurs quartiers et axes routiers stratégiques, notamment la corniche supérieure entre le quartier Coca et le carrefour reliant les communes de Bousfer et de Mers El-Kébir, un itinéraire devenu particulièrement fréquenté en raison de la fermeture provisoire de l'accès à Mers El-Kébir pour des travaux. Les équipes sont également intervenues dans les quartiers Grande Terre au secteur urbain El Makri, d'Es Senia, des 490 logements Yaghmoracen ainsi qu'à Belgaïd, à proximité de l'école de formation des Douanes et le long de la route principale. Les opérations de nettoyage se sont aussi étendues à la route nationale n°4 desservant l'aéroport international d'Oran ainsi qu'au troisième boulevard périphérique, où des actions de collecte des déchets et d'entretien des espaces verts ont été réalisées. Parallèlement, une opération de contrôle a été menée à haï Akid Lotfi, tandis que des campagnes de désinsectisation ont ciblé plusieurs cités afin d'éliminer les insectes nuisibles. Les services concernés ont également procédé à la prise en charge de personnes sans domicile fixe et à des opérations de capture des chiens errants, dans le cadre des actions destinées à préserver la salubrité publique et la sécurité des habitants. À travers cette mobilisation multisectorielle, les autorités locales entendent maintenir un environnement propre, particulièrement durant la saison estivale, tout en renforçant le respect de la réglementation encadrant l'occupation de l'espace public.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

UNIVERSITÉ ORAN 1 AHMED BEN BELLA

Près de 200 étudiants porteurs de projets formés en une année par le CDE

Djamila M

Le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella a clôturé l'année universitaire par une cérémonie de distinction en l'honneur des enseignants ayant assuré l'encadrement des cycles de formation organisés tout au long de l'exercice. Un hommage rendu en reconnaissance de leur contribution à la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des étudiants, dans le cadre de la stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat et de l'économie de la connaissance.

Une année de formation au service de l'esprit entrepreneurial

Quinze sessions de formation ont été organisées durant l'année universitaire écoulée au profit de près de 200 étudiants porteurs de projets, a indiqué Soumia Berrahil, chargée de la communication de l'Université Oran 1, en marge de la cérémonie.

Inscrites dans le cadre de la convention liant l'université à l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), ces formations s'appuient sur les dispositions de l'arrêté ministériel n°1275, complété par l'arrêté

n°008, visant à encourager les étudiants et les diplômés à s'orienter vers la création d'entreprises et de start-up.

Selon la même responsable, ce bilan reflète les efforts conjoints de l'université et de ses partenaires pour offrir un accompagnement structuré aux jeunes entrepreneurs.

Le CDE poursuit ainsi sa mission de formation et de suivi des porteurs de projets, en cohérence avec les orientations nationales en faveur d'une économie fondée sur le savoir, l'innovation et l'initiative. Elle a ajouté que l'Université Oran 1 veille à mettre à la disposition des étudiants un environnement favorable à l'acquisition des compétences entrepreneuriales, notamment en matière de gestion de projets et de création d'entreprises.

Cette démarche a permis de former près de 200 jeunes issus de filières diverses, tout en assurant leur accompagnement dans les différentes étapes de maturation de leurs projets.

Université-NESDA : un partenariat au cœur de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs

De son côté, Samah Louki, représentante de la NESDA à Oran et formatrice au sein du CDE, a estimé que l'organisation de 15 sessions de formation en une

seule année universitaire constitue un résultat significatif, révélateur de la qualité de la coopération entre les deux partenaires.

Ces formations ont permis aux participants de maîtriser les fondamentaux de l'étude de faisabilité, de la gestion d'entreprise, des mécanismes de financement ainsi que des procédures administratives liées à la création d'une activité. Elle a rappelé que la NESDA poursuit l'accompagnement des promoteurs à travers des actions de conseil, d'orientation et de suivi, afin de transformer leurs idées en projets viables, créateurs de richesse et d'emplois. Selon elle, l'université s'impose désormais comme un véritable vivier de jeunes talents entrepreneuriaux.

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence des responsables de l'Université Oran 1, des représentants de la NESDA ainsi que de nombreux enseignants et encadreurs, s'est achevée par la remise de distinctions aux formateurs ayant contribué au succès de ce programme.

Une reconnaissance qui illustre l'engagement de l'université à poursuivre son action en faveur de l'accompagnement des étudiants entrepreneurs et du développement d'un écosystème universitaire propice à l'innovation et à la création d'entreprises.

APRÈS UNE CRISE DE PLUS DE SIX MOIS

La cité CNEP d'Es-Senia tourne la page des eaux usées mais exige des solutions définitives

H. Nassira

La société de distribution des eaux et de l'assainissement Seor est finalement intervenue à la suite des appels de détresse lancés par les habitants du quartier CNEP, dans la commune d'Es-senia, notamment ceux résidant à proximité du marché Bahi Omar. Depuis plus de six mois, ces derniers faisaient face à une grave crise environnementale provoquée par l'obstruction du réseau d'assainissement, entraînant des débordements d'eaux usées dans les rues du quartier et des secteurs voisins.

Une situation devenue particulièrement préoccupante avec la hausse des températures et la propagation de fortes odeurs nauséabondes.

Les opérations menées par les équipes de Seor ont permis de mettre au jour les principales causes de ces obstructions. D'importantes quantités de déchets solides ont été extraites des canalisations, notamment des cartons imbibés d'eaux usées, des caisses en plastique utilisées pour le transport des fruits et légumes, ainsi que des résidus de matériaux de construction, tels que du sable, de la terre et divers gravats, jetés de manière anarchique dans le réseau d'assainissement. Selon les premières constatations, une grande partie de ces déchets proviendrait des activités commerciales exercées aux abords du marché.

Les inspections ont également permis

de localiser plusieurs points noirs responsables du blocage prolongé des canalisations. Les équipes techniques ont ainsi suivi et traité ces dysfonctionnements au-delà du quartier CNEP, jusqu'à la coopérative Larbi Ben M'hidi.

Les riverains dénoncent une situation qui a transformé leur cadre de vie en véritable marécage d'eaux usées pendant plusieurs mois, malgré les nombreuses réclamations adressées aux autorités compétentes. Ils affirment que ces écoulements ont engendré de sérieux risques sanitaires et environnementaux, évoquant notamment la mort de plusieurs chats après avoir consommé cette eau contaminée, tandis que les rues se sont couvertes de flaques d'eau stagnante et de montagnes de déchets autour du marché. En parallèle de l'intervention de Seor pour le curage du réseau, les habitants ont lancé, à leurs propres frais, une vaste campagne de nettoyage.

Financée grâce à une collecte organisée entre voisins, cette initiative citoyenne a permis d'évacuer d'importantes quantités de débris, composés essentiellement de déchets abandonnés par les commerçants et vendeurs exerçant dans le marché.

Les riverains réclament des mesures durables

À cette occasion, les résidents ont lancé un appel au wali d'Oran afin qu'il intervienne pour contraindre les services de la commune d'Es-senia à assumer plei-

nement leurs responsabilités en matière de propreté urbaine et de lutte contre la pollution.

Ils demandent également l'installation de bacs à ordures et de points de collecte adaptés, ainsi que la mise en place d'un ramassage régulier des déchets à l'intérieur et autour du marché, afin d'enrayer les dépôts sauvages dans les avoires et les canalisations. Selon les habitants, les conséquences des obstructions se sont étendues à plusieurs quartiers voisins, notamment le secteur Bahi Omar jusqu'aux abords de l'agence de la Banque BADR à Es-senia.

Une situation qu'ils jugent incompatible avec l'image de la ville et qui nécessite, selon eux, une intervention urgente des autorités locales.

Ils plaident également pour un renforcement des contrôles sur les activités commerciales et de services implantées dans le secteur, en particulier certains centres de lavage automobile dont les pratiques favoriseraient le rejet d'huiles et de graisses dans le réseau d'assainissement, aggravant davantage les problèmes environnementaux.

Les habitants concluent enfin en soulignant que leur mobilisation citoyenne témoigne de leur attachement à la préservation de leur cadre de vie. Ils réitèrent leur appel aux pouvoirs publics afin de garantir un environnement sain, propre et respectueux de la santé ainsi que de la dignité des citoyens.

NOYADES ET INTOXICATIONS Un dispositif sanitaire exceptionnel pour l'été

Habib Benaouda

Face à la recrudescence estivale des intoxications alimentaires et des noyades, la Direction de la santé de la wilaya d'Oran a arrêté, en coordination avec les différents secteurs concernés, un dispositif sanitaire exceptionnel destiné à accélérer la prise en charge des urgences et à renforcer la protection des estivants. Ce plan intervient alors que les plages et les sites touristiques de la wilaya enregistrent une forte affluence durant la

Selon des sources concordantes, ce dispositif repose sur plusieurs mesures préventives, notamment l'aménagement de couloirs de circulation réservés aux ambulances sur les principaux axes routiers encombrés. L'objectif est de réduire les délais d'évacuation vers les établissements hospitaliers, les embouteillages ayant souvent retardé les interventions et aggravé l'état de certaines victimes, notamment en cas de noyade ou d'intoxication grave. Le plan prévoit également le renforcement des permanences dans les services des urgences, le déploiement d'équipes médicales et paramédicales supplémentaires dans les communes côtières ainsi que la mobilisation d'ambulances équipées. La coordination entre la Protection civile, les Scouts musulmans algériens et le Croissant-Rouge algérien a également été renforcée afin d'assurer une surveillance accrue des plages et une intervention rapide en cas d'accident.

Les intoxications alimentaires, principal risque de l'été

Cette mobilisation intervient alors que les statistiques sanitaires confirment que l'été concentre le plus grand nombre d'intoxications alimentaires. Les fortes chaleurs favorisent l'altération des produits périssables, notamment le lait et ses dérivés, les glaces, les viandes, les œufs ainsi que les jus et boissons rafraîchissantes commercialisés dans des conditions ne respectant pas les normes de conservation et d'hygiène. Les mêmes données indiquent qu'environ 40 % des intoxications surviennent lors des mariages et des repas familiaux, en raison d'une mauvaise conservation des aliments et de leur exposition au soleil, notamment le couscous, les viandes et les fruits. Près de 10 % des cas sont enregistrés dans les colonies de vacances, où des défaillances en matière d'hygiène et de stockage des denrées sont relevées. La période estivale est également marquée par une recrudescence des noyades, particulièrement sur les plages les plus fréquentées. Les autorités ont ainsi renforcé les dispositifs de surveillance, de sauvetage et d'intervention, tout en augmentant les effectifs mobilisés sur les plages autorisées à la baignade. Parallèlement, les services de la santé, du commerce et des collectivités locales ont intensifié les opérations de contrôle visant les restaurants, les établissements de restauration rapide ainsi que les commerces de glaces, de boissons et de produits alimentaires. Les contrevenants s'exposent à des mesures de fermeture immédiate et à des poursuites judiciaires lorsqu'ils mettent en péril la santé des consommateurs. Au-delà des moyens déployés, les autorités misent également sur la vigilance des citoyens. Elles les appellent à respecter les règles de conservation des aliments, à éviter les produits d'origine inconnue ou exposés au soleil et à observer les consignes de sécurité en privilégiant les plages surveillées, afin que la saison estivale demeure un temps de détente plutôt qu'une période marquée par les drames.

TLEMCCEN

Une journée d'étude consacrée aux nouvelles dispositions du Code de la route

B.H

La Cour de Tlemcen a abrité, ce dimanche, une journée d'étude dédiée à l'examen des nouvelles dispositions législatives et réglementaires introduites par la loi n° 26-09 relative à la circulation routière et au Code de la route.

L'ouverture des travaux a été présidée par M. Bensakrane Filali, président de la Cour de Tlemcen, qui a qualifié ce nouveau texte de « saut qualitatif » majeur. Selon lui, cette loi marque une rupture avec l'approche traditionnelle de la criminalité routière, en instaurant un système intégré de gestion des risques, fondé sur la modernisation des dispositifs de contrôle et le renforcement de la réponse judiciaire, désormais plus ferme et plus efficace. Il a toutefois souligné que l'application optimale de ce texte exige une maîtrise parfaite des nouvelles règles de fond et de procédure, ainsi qu'une orientation vers un durcissement des sanctions pour les délits routiers les plus graves, parallèlement à un élargissement du champ de la responsabilité pénale. Le procureur adjoint de la République près le tribunal

de Ghazaouet, M. Lazaar Abdelaziz, a pour sa part estimé que la loi n° 26-09 « constitue une avancée majeure dans la législation nationale, en s'adaptant aux évolutions juridiques contemporaines ». Il a précisé que le législateur a élargi les moyens de preuve applicables aux contraventions et délits routiers, notamment par l'instauration d'un système automatisé de constatation des infractions, prévu à l'article 115 de la loi. Le représentant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, le commissaire Metahri Othmane, a indiqué que ce nouveau cadre juridique confère aux services de sécurité des prérogatives élargies en matière de contrôle routier. Il a souligné que ces services disposent désormais d'équipements modernes permettant de détecter la consommation de stupéfiants, de substances psychotropes et d'alcool, avec application des mesures prévues par la loi à l'encontre des contrevenants. Le chef de la brigade de sécurité routière du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tlemcen, M. Hala Haroun, a également souligné que ce texte « élargit le champ de la responsabilité pénale et renforce les mécanismes de sa mise en œuvre, notamment en

ce qui concerne les délits d'homicide et de blessures involontaires ». Intervenant à son tour, Mme Bedi Fatima Zahra, enseignante à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Tlemcen, a abordé la question des conditions de recevabilité des preuves numériques et de leur valeur juridique devant le juge pénal. Elle a insisté sur la nécessité que ces preuves soient fiables, exemptes de toute manipulation, particulièrement dans un contexte marqué par le recours croissant à l'intelligence artificielle, afin de garantir leur recevabilité dans les procédures probatoires et lors du prononcé des décisions de justice. Cette journée d'étude, qui a réuni des représentants du secteur de la justice, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, a été ponctuée par plusieurs communications portant notamment sur « la valeur juridique de la preuve technique et de la numérisation au regard de la loi n° 26-09 », l'approche préventive face à la consommation de substances psychotropes et le renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que « la requalification juridique et l'élargissement du champ des poursuites dans le nouveau texte ».

TRAFIC TRANSFRONTALIER

1,2 kg de cocaïne et 2,75 kg de kif saisis par la police

B.H

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont procédé à une importante saisie de drogue, a indiqué ce dimanche un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération a permis la saisie de 1,2 kg de cocaïne et 2,75 kg de kif traité, ainsi que l'arrestation d'un individu. Le communiqué précise que cette opération, menée par les éléments du Service régional de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, a été déclenchée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état des préparatifs d'un individu pour réceptionner une quantité de drogue en provenance du Maroc. Les investigations menées par les services



compétents ont permis d'identifier le suspect et de le localiser. Il a été interpellé en possession de la

quantité de drogue susmentionnée. Une procédure judiciaire a été engagée à son encounter, avant sa

présentation devant les autorités judiciaires compétentes, conclut le communiqué.

TISSEMSILT

Plus de 100 secouristes formés aux premiers secours depuis le début de l'année

B.Y

La Direction de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt a formé plus de 100 secouristes aux premiers secours depuis le début de l'année 2026 jusqu'à la fin du mois de juin, a indiqué ce dimanche le chef de la cellule de l'information et de la communication de cette direction.

Le lieutenant Benomar Sid Ali a précisé que ces sessions s'inscrivent dans le cadre du programme national de la Direction générale

de la Protection civile, placé sous le slogan « Un secouriste dans chaque famille ». Ce programme vise à diffuser la culture des premiers secours, à sensibiliser les citoyens aux risques et à promouvoir les valeurs de solidarité et de citoyenneté.

Ouvertes aux citoyens de toutes les catégories d'âge et des deux sexes, ces formations allient enseignement théorique et exercices pratiques. Elles permettent aux participants d'acquérir les connaissances et les réflexes nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'accident, contribuer à sauver des vies et limiter les complications liées aux blessures. Le

même responsable a annoncé que plus de 120 autres secouristes devraient être formés lors de la prochaine session prévue en juillet, notamment parmi les jeunes, en raison de l'intérêt croissant suscité par cette initiative, organisée dans les établissements de la formation professionnelle de la wilaya.

Chaque session, d'une durée de 21 jours, comprend des cours théoriques ainsi que des exercices pratiques consacrés aux gestes de premiers secours et aux techniques de sauvetage, et est sanctionnée par un examen d'évaluation des connaissances et compétences acquises.

MASCARA

Plus de 30 artisans participent au Salon de wilaya des produits de l'artisanat traditionnel



S.M

Un salon de wilaya des produits de l'artisanat traditionnel a été inauguré, ce dimanche, à la Maison de l'artisanat et des métiers de Mascara, avec la participation de 35 artisans et artisanes, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme, commémorée chaque 25 juin.

Organisée à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, cette manifestation offre aux visiteurs l'opportunité de découvrir et d'acquérir une grande variété de produits artisanaux locaux : habits traditionnels pour hommes et femmes, objets en bois, pâtisseries traditionnelles, tissus, poteries, articles en verre, ustensiles ménagers fabriqués à partir du palmier-doum, savon à base d'huile d'olive et produits dérivés du miel. Ce salon, qui se tient sur deux jours, comprend également un espace dédié à la présentation des missions de la Chambre de l'artisanat et des métiers, notamment l'enregistrement des artisans et la promotion des activités artisanales locales. Des affiches mettant en valeur les atouts et les potentialités touristiques de la wilaya de Mascara y sont également exposées. La première journée a enregistré une forte affluente de visiteurs venus de la ville de Mascara ainsi que de plusieurs communes voisines, telles que Mammounia et Aïn-Fares, qui ont manifesté un vif intérêt pour les différents produits artisanaux proposés.

En marge du salon, les organisateurs ont programmé un atelier consacré au costume traditionnel masculin et féminin propre à la région de Mascara, afin de mettre en lumière les efforts du secteur du tourisme et de l'artisanat pour valoriser et préserver ce patrimoine.

Selon les organisateurs, cette manifestation vise à promouvoir le travail artisanal traditionnel, à valoriser les produits locaux et à leur ouvrir de nouvelles perspectives de commercialisation. Elle s'inscrit également dans le programme annuel de la Chambre de l'artisanat et des métiers, destiné à préserver les métiers traditionnels menacés de disparition et à renforcer la place du produit artisanal local.

BÉCHAR

Départ lundi des premiers bureaux de vote itinérants vers les zones nomades de Béni Ounif



H.N

Les deux premiers bureaux de vote itinérants de la wilaya de Béchar quitteront lundi la commune frontalière de Béni Ounif, située à 110 km au nord du chef-lieu de wilaya, en direction des zones no-

mades et éparses de cette région, afin de permettre aux électeurs concernés d'exercer leur droit de vote dans le cadre des élections législatives du 2 juillet prochain, a-t-on appris auprès de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Ces deux bureaux de vote iti-

nérants permettront à 1.680 électrices et électeurs d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions à travers les zones nomades et éparses d'Oued Namous et de Zousfana, 72 heures avant le jour du scrutin, conformément aux dispositions légales, a indiqué le coordinateur de la délégation locale de l'ANIE, Abdelkrim Benmansour. Le même responsable a précisé que toutes les dispositions matérielles, logistiques et humaines nécessaires ont été prises afin d'assurer le bon déroulement de cette opération électorale. L'éloignement géographique de ces zones impose un départ anticipé des convois pour respecter les délais fixés par la loi électorale. Par ailleurs, deux autres bureaux de vote itinérants, destinés aux

mades des communes de Béchar et d'Abadla, quitteront respectivement leurs points de départ tôt mardi et mercredi, afin de permettre à 554 électrices et électeurs d'exercer leur droit de vote dans des conditions adéquates. Dans la wilaya de Béchar, le corps électoral est composé de 187.362 électeurs inscrits, dont 71.217 électrices et 116.145 électeurs. Il comprend 259 nouveaux inscrits, dont 70 électrices et 189 électeurs, qui seront appelés à voter le 2 juillet prochain à travers 63 centres de vote et 437 bureaux de vote, dont quatre itinérants. Au total, 3.300 agents seront mobilisés pour assurer l'encadrement des opérations électorales au niveau des centres et bureaux de vote de la wilaya, selon le coordinateur de la délégation locale de l'ANIE.

TINDOUF

Poursuite de la campagne de prévention des accidents de la route pour la saison estivale



Y.L

Une campagne de prévention contre les accidents de la route se poursuit depuis une semaine dans la wilaya de Tindouf, à l'occasion de l'intensification des déplacements durant la saison estivale.

Menée par les services de sécurité en collaboration avec la société civile, cette opération de sensibilisation vise à rappeler aux usagers l'importance du respect du Code de la route, des limitations de vitesse, du port de la ceinture de sécurité et de l'interdiction du téléphone au volant. Des sorties sur les axes routiers et des rencontres avec conducteurs et piétons sont organisées, avec distribution de dépliants préventifs, a indiqué le capitaine Amine Djarafi, chargé de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, le secteur des transports connaît une activité soutenue avec le début des vacances. La gare routière de Tindouf programme environ 25 dessertes quotidiennes vers les différentes régions du pays, avec des rotations supplémentaires possibles en fonction de la demande. Les autocars mobilisés sont équipés et climatisés, et soumis à des contrôles techniques réguliers, ont précisé les responsables d'entreprises de transport. Des voyageurs ont salué la qualité des services et l'amélioration des conditions de déplacement. Enfin, lors d'une visite d'inspection au projet de renforcement de la piste principale de l'aéroport Commandant Faradj, le wali de Tindouf, M. Mustapha Dahou, a appelé à intensifier les efforts pour achever les travaux dans les délais, soulignant l'importance stratégique de cette infrastructure pour le développement du transport aérien et local.

NAÂMA

Lancement de la révision de trois plans d'aménagement et d'urbanisme

G.Y

Une étude portant sur la révision de trois plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) a été lancée dans plusieurs communes de la wilaya de Naâma, en vue de dégager des assiettes foncières destinées à l'accueil de programmes de logements, d'équipements publics et de projets de développement, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture (DUC) de la wilaya. Le directeur du secteur, M. Belaimèche M'barek, a indiqué que cette étude, dotée d'une enveloppe financière de 21 millions de dinars, concerne la révision de deux plans d'occupation des sols (POS) dans la commune de Mécheria, couvrant respectivement 320 hectares et 50 hectares, ainsi que d'un troisième POS dans la commune de Naâma, d'une superficie de 150 hectares. L'opération a été confiée à

des bureaux d'études spécialisés en aménagement urbain, avec un délai de réalisation compris entre cinq et dix mois. Cette démarche vise à identifier les réserves foncières disponibles et à étudier les possibilités de récupération des terrains non exploités, notamment ceux relevant du domaine privé de l'État, tels que les entrepôts, dépôts et autres infrastructures, en vue de leur réaffectation à des projets d'utilité publique. La DUC a également indiqué que l'étude, menée en coordination avec les différents secteurs concernés, notamment les directions des services agricoles, des forêts, de l'énergie et des ressources en eau, prévoit un inventaire du tissu urbain afin d'identifier les terrains occupés par d'anciennes habitations ou équipements publics relevant des communes. Cette opération permettra d'évaluer les possibilités de récupération et de réaffectation de ces assiettes foncières pour la réalisation de nouveaux programmes de développement et de logement.

ILLIZI

Plusieurs projets de développement en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya

S.N

Plusieurs projets de développement, relevant de différents secteurs, sont en cours de réalisation au chef-lieu de la wilaya d'Illizi, en vue de renforcer les infrastructures publiques et d'améliorer la qualité des prestations offertes au citoyen, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Ces projets, qui progressent à un rythme soutenu et ont fait l'objet d'une récente inspection du wali d'Illizi, M. Ahcène Khaldi, concernent notamment les

secteurs de la justice, de la santé, de l'éducation et de l'urbanisme. Ils comprennent la réalisation du siège de la Cour de justice et d'un hôpital de 120 lits, appelé à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions de prise en charge des malades, a précisé la source. Les projets en cours englobent également la construction d'établissements scolaires devant être livrés pour la prochaine rentrée scolaire (2026-2027). Il s'agit d'un lycée au quartier El-Rimal, d'une école primaire au niveau du POS-16, et de deux collèges dans les zones de

Tin-Tourha et Belbachir, dans un objectif d'amélioration des conditions de scolarisation. Les travaux d'aménagement urbain, également en cours, portent sur le réaménagement de l'esplanade jouxtant le siège de la wilaya, dont l'inauguration est prévue à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Ces projets, retenus dans le cadre du programme de développement des infrastructures et d'amélioration du service public, seront mis en service progressivement, selon le parachèvement de leurs travaux.

ADRAR

Une saison universitaire fructueuse et un bond qualitatif en classement national

B.A

L'université Ahmed Draya d'Adrar a réalisé un bond qualitatif durant la saison universitaire 2025/2026, lui permettant de conforter sa position aux classements régional et national.

Lors de la cérémonie de clôture, le recteur, Pr. Mohamed Lamine Benamar, a souligné les avancées en matière de formation, avec la nu-

mérisation des services, l'enseignement à distance de l'anglais, et l'élargissement de la carte pédagogique de 60 à 108 spécialités, incluant la médecine, l'architecture, les hydrocarbures et l'agronomie.

Côté infrastructures, l'université s'est dotée de plateformes technologiques, de biologie moléculaire, d'un centre d'entrepreneuriat, d'une maison de l'intelligence artificielle, ainsi que d'une Maison des manuscrits et

d'une radio universitaire. En recherche, 52 projets universitaires, trois projets thématiques et deux projets internationaux ont été menés, appuyés par 17 structures de recherche et 106 équipes. Les publications scientifiques ont atteint 4.077 articles. Dans le domaine de l'innovation, l'incubateur de start-ups a recensé 303 projets, dont 127 labellisés, et 58 start-ups ont été montées. Le centre d'entrepreneuriat a accueilli 590 pro-

jets, dont 57 ont été financés.

Ces résultats ont permis à l'université d'occuper la 22e place sur 108 établissements au niveau national, et la 4e à l'échelle régionale.

L'université a formé 3.337 diplômés cette saison (taux de réussite de 81 %), et compte 11.838 étudiants, dont 2.177 nouveaux inscrits, 167 en médecine, 74 à l'ENS et 88 doctorants.

BOUIRA

211 millions de dinars pour renforcer l'approvisionnement en électricité en été

A.T

Une enveloppe financière de 211 millions de dinars a été allouée à des projets visant à renforcer l'approvisionnement en énergie électrique durant la période estivale, marquée par une forte consommation, a-t-on appris dimanche auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. En prévision de l'été 2026, les services de la direction de distribution ont réalisé d'importants projets sur fonds propres de la société afin de renforcer le réseau électrique et de garantir une meilleure qualité et continuité du service durant cette période de



pointe. Parmi ces réalisations figurent onze (11) postes transformateurs et 41,6 km de lignes électriques basse et moyenne

tension, a indiqué Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. Ces ouvrages, réalisés pour un

montant estimé à 211 millions de dinars sur fonds propres de l'entreprise, viennent renforcer le réseau existant à travers les communes de Kadiria (Ouest), El Adjiba (Est), Maamoura (Ouest), Ahl Laksar (Sud-est), Chorfa (Est), Souk Lakhmis (Ouest), Ath Laâziz (Nord-est), Aïn Bessem (Ouest) et Aghbalou (Est). Grâce à ces projets, et à d'autres déjà réalisés ces dernières années, le taux de couverture en matière d'alimentation électrique a dépassé le seuil de 97 % dans la wilaya de Bouira, selon les dernières statistiques communiquées par la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

EL TARF

150 millions DA pour plusieurs projets de développement dans la commune de Boutheldja

N.H

La commune de Boutheldja, située à l'Ouest de la wilaya d'El Tarf, a bénéficié pour l'exercice 2026 d'une enveloppe financière de 150 millions DA pour la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris dimanche auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC). Dans une déclaration à la presse, M. Rabah Bouhania a précisé que cette enveloppe globale, allouée dans le

cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes et de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a permis d'inscrire plusieurs projets, dont certains ont déjà été achevés. Parmi les réalisations figurent la mise en place du réseau d'éclairage public à l'entrée Est de la commune, l'aménagement urbain des cités Zerad-Hocine et Ouled Anane ainsi que de l'agglomération rurale d'Ouled Abdallah, et la construction d'une route de 200 mètres à Ouled Bouai-

cha. Les travaux ont également porté sur la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable, le raccordement des habitations rurales de la cité Boumaaza Khemiss au réseau d'assainissement, ainsi que l'aménagement d'une partie de la cité Zerad-Hocine. Le secteur de l'éducation n'a pas été en reste, avec la réalisation d'un mur de soutènement au CEM Boukefa Khemiss et la construction d'une cantine scolaire à l'école primaire Ait Hamou Abdallah, selon la même source.

KHENCHELA

Réception prochaine du projet d'aménagement d'une mini-zone d'activités à Bouhmama

B.N

Le projet d'aménagement d'une mini-zone d'activités située à la commune de Bouhmama, dans la wilaya de Khenchela, sera prochainement réceptionné, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

M. Kamel Alioui a indiqué que le taux d'avancement des travaux a atteint 96 %, avec l'ouverture des routes et le raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau, d'assainissement et d'éclairage pu-

blic. Seuls restent à parachever les travaux de pavage et de bitumage des chaussées.

Lancé courant 2024 dans le cadre du programme complémentaire de développement pour une enveloppe financière de 186 millions DA, ce projet s'inscrit dans le cadre des mesures prises par les services de wilaya pour répondre aux demandes des investisseurs et encourager l'investissement privé dans la région. La mini-zone d'activités de Bouhmama, qui s'étend sur 10 hectares, compte 20 lots destinés aux investisseurs dans les secteurs de l'industrie de transformation et de l'agroalimentaire.

TIZI-OUZOU

Présentation de l'étude de l'extension ferroviaire Oued-Aïssi-Azazga

O.S

L'étude préliminaire du projet de ligne ferroviaire reliant la zone industrielle « Aïssat Idir » à Oued-Aïssi, dans la banlieue Sud du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, à la ville d'Azazga, située à l'Est de la wilaya, a été présentée dimanche, annonce un communiqué des services de la wilaya.

La présentation s'est déroulée en pré-

sence des autorités locales, des différents services concernés ainsi que d'un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Un aperçu des obstacles auxquels le projet est confronté a également été examiné, les contraintes identifiées « devant être traitées par les autorités de wilaya, en coordination avec les différents services de wilaya et communaux impliqués dans cet important projet stratégique », souligne la même source. Ce projet

d'extension stratégique de 25 km de longueur, qui renforcera le maillage infrastructurel au niveau de la wilaya, traversera les localités de Tamda et Fréha pour atteindre la ville d'Azazga. L'objectif principal de cette extension est de répondre aux besoins de déplacement sans cesse croissants sur cet axe majeur de la wilaya, d'améliorer l'offre de service public, de générer une connectivité entre les régions et d'impulser une dynamique de développement territorial, est-il souligné dans le communiqué.

BEJAÏA

Un nouveau front de mer pour renforcer le tourisme balnéaire à Souk El Tenine

N.N

La commune de Souk El Tenine, dans la wilaya de Bejaïa, s'est dotée d'une nouvelle infrastructure balnéaire avec la réalisation d'un front de mer aménagé sur la plage de Lota, destiné à renforcer l'attractivité du littoral et à offrir un espace accueillant pour les estivants.

La première tranche de ce projet, inaugurée samedi soir par le wali de Bejaïa, M. Kamel-Edine Kerbouche, s'inscrit dans la politique de valorisation du littoral et d'amélioration des services publics au profit des citoyens et des visiteurs. Réalisée en 45 jours pour un montant de 60 millions de dinars sur un linéaire de 400 mètres, cette infrastructure comprend des espaces modernes garantissant confort et sécurité aux familles et aux enfants. Une seconde phase est prévue pour aménager les 800 mètres restants de la plage. À cette occasion, M. Kerbouche a souligné la nécessité de préserver cet acquis, d'en assurer l'entretien et d'en garantir une exploitation optimale, tout en réaffirmant l'engagement des autorités locales à poursuivre la concrétisation des projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Par ailleurs, la wilaya a bénéficié, au titre de l'année 2026, d'une enveloppe de plus de 13 millions de dinars, dans le cadre d'une opération centralisée, destinée à la réalisation d'études pour la réhabilitation de neuf plages à travers les communes de Beni Ksila, Bejaïa, Aokas, Tichy, Boukhelifa et Melbou.

CONSTANTINE

Aménagement de quatre services spécialisés au CHU Dr Benbadis

S.H

Quatre services spécialisés du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis de Constantine bénéficieront prochainement d'opérations d'aménagement, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de prise en charge des patients, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Les travaux concernent l'aménagement et l'équipement des services de chirurgie plastique, du centre d'imagerie médicale, du service des lésions et défaillances d'organes, ainsi que du centre des grands brûlés, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans une dynamique de modernisation continue des infrastructures médicales offertes aux citoyens. Elle vise à adapter les espaces aux exigences spécifiques de chaque spécialité médicale et chirurgicale, afin d'optimiser les conditions d'exercice des équipes soignantes et de favoriser une meilleure organisation des services. À terme, ces aménagements devraient contribuer à une prise en charge plus efficiente des patients au sein de cet établissement hospitalier universitaire de référence, renforçant ainsi la qualité des soins dispensés dans la région, selon la même source.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME À GENÈVE

L'Algérie présente son modèle dédié aux victimes des mines antipersonnel

L'Algérie a organisé, dans le cadre de la 62e session du Conseil des droits de l'homme, qui se tient actuellement à Genève, un événement parallèle sur "le rôle du Conseil des droits de l'homme dans le renforcement du soutien aux victimes des mines antipersonnel".

Cet événement a été organisé conjointement par l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, l'Autriche, le Mozambique, le Vanuatu, l'Azerbaïdjan, le Pérou, le Liban et la Croatie, avec la participation de plusieurs organisations internationales actives dans la lutte contre les mines et l'assistance aux victimes, notamment le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Service de la lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS) et l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ainsi que des organisations non gouvernementales, comme la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) et "Global Rights Compliance". La tenue de cet événement coïncide avec la présentation par le HCDH d'un rapport sur les effets des mines antipersonnel sur la pleine jouissance des droits de l'homme, conformément à la résolution 58/22 du Conseil des droits de l'homme, présentée à l'initiative de l'Algérie et adoptée à l'unanimité lors de la 58e session du Conseil. L'événement a été ouvert par le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, M. Idris Latreche, qui a mis en avant "le rôle pionnier de l'Algérie, pays ayant souffert de millions de mines hé-



ritées de la période coloniale, ainsi que les efforts qu'elle déploie en faveur de l'accompagnement des victimes et de leurs familles, partant de sa conviction inébranlable que le processus de libération des mines ne se limite pas à l'élimination de la dernière mine, mais s'étend à la garantie d'un soutien global et durable aux victimes et à leur pleine réinsertion dans la société". Il a également passé en revue "les efforts continus déployés par l'Algérie dans les différents fora internationaux pour sensibiliser aux risques humanitaires liés aux mines antipersonnel et appeler au renforcement de la solidarité internationale en faveur de leurs victimes".

Une expertise algérienne reconnue

L'événement a été l'occasion d'échanger les vues sur les moyens de renforcer l'intégration des droits des victimes des mines dans l'action du Conseil des droits de l'homme. Les intervenants ont souligné, à cet effet, la nécessité de placer les victimes au centre des préoccupations de la commu-

nauté internationale et au cœur des programmes anti-mines nationaux et internationaux, assurant que "les conséquences des mines antipersonnel ne se limitent pas aux préjudices corporels, mais s'étendent à un large éventail de droits fondamentaux de l'homme", notamment le droit à la vie, à l'éducation, à l'alimentation et à la liberté de circulation, outre leur impact négatif sur le développement durable des communautés affectées". Cet événement constitue un nouveau jalon dans les efforts soutenus menés par l'Algérie pour renforcer la sensibilisation de la communauté internationale aux dimensions humanitaires des mines antipersonnel, mobiliser le soutien nécessaire en faveur des victimes et promouvoir une approche globale plaçant l'être humain et sa dignité au cœur de l'action anti-mines internationale. L'Algérie a affirmé, par la voix de son représentant permanent auprès de l'Office des Nations unies à Genève, M. Idris Latreche, que son approche dans le traitement du dossier des mines

reposait sur une expérience nationale douloureuse, en raison des conséquences et effets des mines antipersonnel laissées par le colonisateur français et qui demeurent visibles jusqu'à ce jour. Intervenant à l'issue du rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), lors du dialogue interactif tenu par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH), sur les effets des mines antipersonnel sur les droits de l'homme, M. Latreche a précisé que "les conséquences de ces mines antipersonnel ne se limitent pas aux pertes humaines directes, mais s'étendent à un large éventail de droits fondamentaux de l'homme", notamment le droit à la vie, à la santé, au développement et à la liberté de circulation. L'Algérie a exprimé son "regret que le rapport n'ait pas consacré une plus grande place aux effets persistants des mines héritées de la période coloniale, d'autant plus que leurs conséquences s'étendent du passé pour affecter le présent et l'avenir des peuples".

CRIME ORGANISÉ Démantèlement d'un réseau transfrontalier à Alger

Un réseau transfrontalier de crime organisé a été démantelé, dimanche, par les personnels du Service de lutte contre la drogues et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du Service de lutte contre la drogues et les psychotropes de la Gendarmerie nationale à Alger, ont démantelé, aujourd'hui dimanche 28 juin 2026, un réseau transfrontalier de crime organisé", précise la même source.

Cette opération qualitative a permis l'arrestation de (12) narcotrafiquants, et la saisie d'une quantité importante de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux, ainsi que de (2966) comprimés psychotropes, (10) véhicules touristiques, une motocyclette, une somme d'argent estimée à plus d'un milliard de centimes et des téléphones portables", ajoute le communiqué.

"Cette opération vient s'ajouter aux diverses opérations ayant permis de mettre en échec les tentatives d'introduction et d'écoulement de ces substances toxiques dans notre pays, et dénote du professionnalisme, de la vigilance et de la disponibilité permanente des unités de l'Armée nationale populaire, avec ses diverses composantes, à lutter contre toute forme de criminalité organisée", conclut le communiqué du MDN.

DIASPORA ALGÉRIENNE

Le Haut conseil de la communauté scientifique installé

Les travaux de la réunion constitutive du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger ont débuté, dimanche, au Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdallah (Alger).

Cette assemblée constitutive du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger a regroupé 31 membres parmi d'éminents scientifiques et chercheurs algériens établis à l'étranger (24 en présentiel et 7 par visioconférence), dont les professeurs Elias Zerhouni et Belgacem Haba, et d'autres scientifiques qui se sont illustrés dans le domaine des sciences et technologies dans plusieurs pays, tels que l'Australie, les Etats-Unis d'Amérique, la Suède et la France.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette réunion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, M. Kamel Baddari, a précisé que "la création de ce Haut conseil répond aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à offrir à la communauté scientifique établie à l'étranger l'opportunité de contribuer au développement du pays en apportant son expertise et ses conseils et en œuvrant au transfert des technologies modernes".

Cette réunion constitutive du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger "n'est pas un simple rendez-vous protocolaire, mais un jalon important marquant le début d'une étape fondatrice décisive dans l'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse", a-t-il soutenu, soulignant que "le fait que ce Haut conseil relève de la Présidence de la République lui confère une forte portée politique et témoigne de la reconnaissance de la haute valeur des scientifiques al-

gériens établis à travers le monde".

La création de ce Haut conseil vise à "ériger des ponts de communication solides entre les scientifiques à l'étranger et les universités et autres centres de recherche à l'intérieur du pays, au service du développement national" et à "mettre en place un dispositif de veille scientifique et technologique sur lequel l'Algérie s'appuiera pour développer son système scientifique et économique", a-t-il ajouté.

De son côté, le coordinateur du comité constitutif, le professeur Elias Zerhouni, a souligné l'importance de la création de ce Haut conseil qui "incarne une forte volonté politique, impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de renforcer les liens entre les compétences algériennes établies à l'étranger et leur mère patrie et de fédérer leurs efforts au service du développement de l'enseignement supérieur

et de la recherche scientifique". Il a indiqué que la création de ce Haut conseil vise à "mettre en place un cadre permanent et efficace de coopération donnant lieu à des projets concrets et durables au-delà des simples rencontres", considérant que cette réunion constitue "un moment historique et un nouveau départ pour renforcer la contribution de la communauté scientifique algérienne à l'étranger à l'avenir de l'Algérie". A cette occasion, le professeur Zerhouni s'est félicité des "progrès considérables réalisés par l'Algérie dans le secteur de l'enseignement supérieur, à travers l'élargissement du réseau des universités et instituts et l'accueil d'un nombre sans cesse croissant d'étudiants", saluant, par là même, les performances des étudiants algériens dans les compétitions internationales.

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Saïd Sayoud salue la mobilisation nationale face au risque incendie



H. B

« La coordination entre les différents intervenants a démontré toute son efficacité sur le terrain. » C'est le message fort délivré ce dimanche par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, à l'occasion d'une vaste manœuvre de simulation de lutte contre les feux de forêt organisée à Oued El Kerrach, dans la forêt de Chrâa (wilaya de Blida), à quelques jours du pic de la saison estivale.

Entouré du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, ainsi que des autorités locales et des représentants des différents secteurs concernés, le ministre a assisté à la présentation du plan national de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour la campagne 2026.

Ce dispositif repose sur un renforcement des mesures préventives, une meilleure organisation des interventions et une mobili-

sation accrue des moyens humains et matériels afin de répondre efficacement aux risques liés aux fortes chaleurs. Dans son allocution, Saïd Sayoud a rendu un vibrant hommage aux éléments de la Protection civile, tout en saluant l'engagement des différents corps de sécurité et de la société civile. Il a souligné que la rapidité des interventions et la complémentarité entre les différents acteurs ont permis de limiter considérablement les pertes humaines et matérielles, malgré des conditions climatiques particulièrement défavorables.

Le ministre a également transmis un message de gratitude du président de la République à l'ensemble des personnels de la Protection civile, en reconnaissance des résultats obtenus aussi bien sur le territoire national que lors des missions de secours menées à l'étranger. Illustrant la volonté des pouvoirs publics de renforcer ce corps stratégique, Saïd Sayoud a annoncé le recrutement de 3 000 nouveaux agents au cours de l'année 2026. Une mesure qui s'inscrit dans la politique de modernisation des capacités

opérationnelles de la Protection civile et d'amélioration de la couverture des interventions sur l'ensemble du territoire national. La visite s'est poursuivie au centre opérationnel de commandement, où le ministre a découvert les outils numériques de gestion des crises, les systèmes de communication, les plateformes d'analyse de l'information ainsi que les dispositifs de cartographie permettant de suivre en temps réel l'évolution des sinistres et la coordination des secours. Point d'orgue de cette journée, une simulation d'un incendie de forêt de grande ampleur a mobilisé d'importants moyens terrestres et aériens, notamment des équipes de la Protection civile, des camions d'intervention, des hélicoptères et des avions bombardiers d'eau. L'exercice avait pour objectif de tester la réactivité des services, la coordination entre les moyens engagés et l'efficacité de la chaîne de commandement, dans un contexte où la prévention des feux de forêt demeure un enjeu majeur de protection des populations, des biens et du patrimoine forestier national.

SOLIDARITÉ Versement de l'allocation spéciale à partir de demain

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, dimanche dans un communiqué, le début du versement de l'allocation spéciale de scolarité, d'un montant de 5.000 DA, sur les comptes courants postaux (CPP) des bénéficiaires, à partir du mardi 30 juin 2026, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et sociale.

"En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, portant sur les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire et sociale, visant notamment à permettre aux familles de bénéficier, dans les meilleurs délais, des allocations décidées par l'Etat, le ministère informe les bénéficiaires de l'allocation spéciale de scolarité que son versement sur leurs comptes courants postaux est prévue à partir du mardi 30 juin 2026", précise la même source.

Le ministère rappelle que cette allocation, fixée à 5.000 DA, "est attribuée à tous les parents et tuteurs remplissant les conditions d'éligibilité prévues par le décret exécutif n 25-168 du 22 juin 2025".

Cette allocation "consacre le caractère social profondément ancré de l'Etat algérien, ainsi que les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les dispositifs et mesures sociales au profit des citoyens et à garantir leur accès effectif aux aides auxquelles ils ouvrent droit", selon la même source. Les services de l'Agence de développement social (ADS), au niveau des communes, seront chargés d'examiner les recours et doléances relatifs à cette allocation spéciale de scolarité, de leur réserver la suite juridique appropriée et d'en informer les personnes concernées, conclut le communiqué.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR-ANIE

Une bonne synergie pour un encadrement optimal

Wassila. B

La campagne électorale scrutin législatif du 2 juillet prochain s'apprête à prendre fin dans un contexte de sérénité remarquable, grâce à la conjugaison des efforts de 2 instances, à savoir l'ANIE et le ministère de l'Intérieur.

Cette atmosphère apaisée, qui contraste avec l'intensité des meetings et des sorties publiques organisés sur l'ensemble du territoire, doit beaucoup à une mécanique institutionnelle rodée. Deux acteurs complémentaires ont structuré cette séquence préélectorale : l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), garante de la transparence et de la déontologie du scrutin, et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargé exclusivement de la logistique opérationnelle.

Cette répartition claire des rôles, héritée de la réforme du régime électoral, aura constitué l'un des piliers du bon déroulement de la campagne. Sous la conduite de son président par intérim, Karim Khelfane, l'ANIE a déployé une communication multidimensionnelle destinée à éclairer l'opinion publique. Sur le plan pédagogique, des points de presse réguliers et des communiqués quotidiens ont rythmé la campagne, accompagnés de bilans chiffrés publiés en temps réel. Cette diffusion continue de données vérifiables a contribué à installer le débat sur un terrain factuel, en dissipant les rumeurs et les spéculations.

Sur le plan déontologique, l'ANIE a multiplié les rappels au respect de la charte d'éthique. Cette pédagogie de la règle, relayée par les médias publics et privés, a favorisé un climat de responsabilité partagée entre les formations en lice. L'institution a également fait le choix de la proximité territoriale, en dé-

ployant ses coordinations à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

La réunion tenue à Paris avec les représentants des sept listes de la Zone 1 illustre cette volonté d'accompagner directement la communauté nationale établie hors des frontières, qui compte 854 285 inscrits. Les médias audiovisuels nationaux ont mobilisé leurs moyens pour assurer une couverture équitable de la campagne, dans le respect du principe d'égalité des chances. D'ailleurs, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) n'a pas eu à intervenir pour recadrer les chaînes de télévision ou de radio concernant la couverture de la campagne électorale.

De son côté, le ministère de l'Intérieur a assumé sa prérogative exclusive en matière logistique. Sous l'impulsion du ministre, Saïd Sayoud, un budget de 23 milliards 493 millions de dinars a été alloué à la préparation matérielle du scrutin, réparti entre services

centralisés et décentralisés. Cinq marchés ont été conclus avec des entreprises publiques, dont l'ANEP, Air Algérie et l'Imprimerie officielle, pour couvrir l'édition, le transport et l'acheminement des bulletins de vote et des documents électoraux.

Des commissions centrales d'inspection ont été dépêchées dans plusieurs wilayas, parmi lesquelles Laghouat, Sétif, Mila et Blida, pour évaluer l'avancement des préparatifs, vérifier la disponibilité des lieux de stockage et inspecter les sièges des coordinateurs communaux et de wilaya de l'ANIE. Des réunions de coordination régulières ont scellé la complémentarité opérationnelle entre les deux institutions, permettant à l'ANIE d'exercer pleinement sa mission de supervision tandis que le ministère de l'Intérieur assurait l'exécution matérielle. Cette répartition claire des tâches constitue l'une des garanties structurelles de la régularité du scrutin du 2 juillet prochain.

CLIMAT D'INVESTISSEMENT

L'Algérie présente ses réformes au FMI

Wassila. B

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier à Alger, une mission du Fonds monétaire international (FMI), à laquelle il a présenté les réformes menées par l'Algérie pour améliorer le climat de l'investissement et renforcer l'attractivité de l'économie algérienne.

Organisée dans le cadre des consultations annuelles menées par le FMI avec les pouvoirs publics algériens, la rencontre, qui s'est déroulée en présence du Secrétaire général de la Banque d'Algérie et de cadres de l'AAPI, a été l'occasion pour M. Rekkache de présenter un exposé sur les réformes visant à simplifier les procédures administratives et à développer le dispositif d'accompagnement des investisseurs, notamment à travers la réforme du guichet unique de l'investissement, la numérisation des services et le renforcement de la transparence dans la gestion du foncier économique, indique un communiqué de l'Agence. Le Directeur général a également passé en revue le bilan de l'investissement en Algérie et la dynamique que connaissent les différents secteurs, mettant en avant les principaux projets structurants en cours de réalisation à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre



des efforts de l'Etat visant à diversifier l'économie nationale et à réaliser un développement régional équilibré. Les deux parties ont en outre échangé les vues sur les réformes économiques engagées par l'Algérie et les efforts déployés pour améliorer le climat des affaires et renforcer l'attractivité de l'investissement, précise la même source. De son côté, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a reçu dimanche à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef de mission du Fonds en Algérie, M. Charalambos Tsan-

garides, et ce dans le cadre des concertations périodiques menées par le Fonds avec l'Algérie, en vertu de l'article 4 de ses statuts, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de passer en revue les réformes économiques engagées par le secteur du Commerce intérieur en matière d'organisation des marchés, du renforcement de la transparence et de l'amélioration du climat des affaires, à travers la simplification de la création et de l'exercice de l'activité commerciale et le développement des services destinés aux opérateurs économiques, précise le communiqué.

BOURSE D'ALGER

Vers une coopération avec la fondation internationale IFRS

Le président de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada s'est réuni à Alger avec une délégation de la "IFRS Foundation" avec laquelle il a abordé le renforcement de la coopération pour soutenir le développement du marché des capitaux algériens, indique dimanche un communiqué de la COSOB.

La rencontre qui s'est tenue en marge de la participation de la Fondation au forum "IFAC Connect Africa", à la demande des représentants de "IFRS Foundation", a permis de présenter les principales réformes engagées par la Commission, notamment l'adoption du Règlement n 25-04 du 22 octobre 2025,

imposant aux sociétés cotées en bourse la publication d'un rapport annuel comprenant des informations relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les représentants de la Fondation ont salué cette initiative, soulignant que l'Algérie figure parmi les premiers pays africains à avoir instauré un cadre réglementaire imposant aux sociétés cotées la publication d'informations relatives à la durabilité, traduisant ainsi son engagement à s'aligner sur les meilleures pratiques et les standards internationaux, note la même source. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coopération et les échanges d'expertise afin de soutenir les efforts de développement du marché

des capitaux algérien et de renforcer l'alignement de son cadre réglementaire avec les meilleures pratiques internationales en matière de divulgation et de durabilité.

IFRS Foundation est une organisation internationale à but non lucratif dont la mission est de développer et de promouvoir les normes internationales d'information financière et de divulgation des informations relatives à la durabilité.

Elle supervise le Conseil des normes comptables internationales (IASB), chargé de l'élaboration et de la publication des normes Sinsi que le Conseil des normes internationales de durabilité (ISSB), responsable de l'élaboration des normes internationales de divulgation en matière de durabilité, indique le communiqué.

PORT D'ANNABA

Exportation record de plus de 38000 tonnes de ciment

Le port d'Annaba a enregistré, samedi soir, le chargement de plus de 38000 tonnes de ciment "en un temps record" à destination des marchés des Etats-Unis d'Amérique et d'Espagne, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de cette entreprise portuaire.

Ces opérations d'exportation "qualitatives" (hors hydrocarbures) ont porté sur 30 500 tonnes de ciment blanc au poste à quai n 7, destinées aux Etats-Unis (ports de Philadelphie et de West Palm Beach), ainsi que sur 7 800 tonnes de la même matière à bord d'un second navire au poste à quai n 6, à destination du port d'Almerza, en Espagne, pour le compte de l'opérateur économique "Biskria Ciment", ajoute la

même source. Dans ce cadre, l'Entreprise portuaire d'Annaba (EPAN) a mobilisé ses moyens matériels, humains et logistiques, s'appuyant sur "une organisation rigoureuse et une coordination précise" entre les différents acteurs au sein du port. L'adoption d'un système de travail continu 24h/24 et 7j/7 a permis "une grande fluidité des opérations de chargement et un rendement reflétant la compétence et le professionnalisme des équipes sur le terrain", selon le communiqué.

La même source a souligné que le traitement et le chargement simultanés de deux cargaisons commerciales s'inscrivent dans le cadre de la dynamique continue que connaît le port, en application des

instructions du ministère de tutelle et des orientations du Groupe Services Portuaires "Serport". Celles-ci visent à promouvoir la performance portuaire, à accroître la compétitivité et à offrir un accompagnement de qualité aux opérateurs économiques, notamment ceux qui activent dans le domaine des exportations hors hydrocarbures.

A travers ses projets en cours et futurs, le port d'Annaba compte sur sa transformation en une "plateforme stratégique régionale et nationale pour soutenir les exportations hors hydrocarbures et faciliter l'accès des produits algériens aux marchés internationaux", indique le communiqué.

EDITO

"Thank You Lawrence", ou la plus belle victoire de l'Algérie

Par Hafida Benarmas

Il est des images qui valent tous les discours. La banderole « Thank You Lawrence », déployée par les supporters algériens, n'est pas un simple geste de courtoisie. Elle raconte une histoire. Celle d'un peuple qui, partout où il passe, laisse une empreinte humaine avant même de laisser un souvenir sportif.

À Lawrence, les Algériens n'ont pas seulement rempli les tribunes de chants et de couleurs.

Ils ont partagé ce qui fait l'essence de leur identité : l'hospitalité, la générosité et le sens du partage. Des gâteaux traditionnels offerts aux habitants, des sourires échangés, des conversations improvisées et des gestes de bienveillance ont transformé une compétition sportive en une véritable rencontre entre deux cultures.

La ville américaine a accueilli les supporters algériens avec chaleur et respect. En retour, ces derniers ont répondu avec ce qu'ils savent offrir de plus précieux : la reconnaissance. Cette immense banderole est devenue le symbole d'une gratitude sincère, mais aussi d'une valeur profondément ancrée dans la culture algérienne : savoir remercier ceux qui ouvrent leur porte et leur cœur.

L'Algérien ne traverse jamais un lieu sans y laisser quelque chose de lui-même. Un sourire, une histoire, une saveur, une chanson ou un geste de solidarité.

C'est cette capacité à créer du lien qui fait sa singularité. À Lawrence, les habitants ne retiendront sans doute pas uniquement les performances sportives. Ils se souviendront aussi d'un peuple fier de ses traditions, venu avec ses drapeaux, mais également avec ses pâtisseries, sa convivialité et son profond respect de l'autre.

À une époque où les réseaux sociaux mettent souvent en avant les divisions et les excès, cette séquence rappelle que la meilleure diplomatie reste celle des peuples.

Celle qui ne s'écrit ni dans les protocoles ni dans les communiqués officiels, mais dans les rues, sur les places publiques et jusque dans les tribunes d'un stade. Le football n'aura été qu'un prétexte.

La véritable victoire est ailleurs. Elle appartient à ces milliers d'Algériens qui ont fait rayonner l'image de leur pays avec dignité, élégance et authenticité. « Thank You Lawrence » en dit finalement autant sur la ville qui a accueilli que sur le peuple qui remercie.

Car la plus belle victoire de l'Algérie n'est pas toujours celle inscrite au tableau d'affichage. C'est celle qui demeure dans les mémoires, lorsque des inconnus deviennent des amis et qu'un simple « merci » suffit à rappeler que l'humanité reste la plus belle des langues universelles.

CANICULE MEURTRIÈRE EN EUROPE

La vague de chaleur gagne l'Est du continent



La vague de chaleur extrême qui touche l'Europe, s'est étendue dimanche vers l'Est, affectant notamment plusieurs pays et faisant encore plus de morts notamment en France et en Espagne, avec des températures dépassant 35 C.

La canicule affecte dimanche au moins 191 millions d'habitants en Europe, notamment en Allemagne, en Pologne, en République tchèque et en Hongrie, tandis que la France commence progressivement à retrouver des températures

plus supportables.

Cette vague de chaleur a fait un millier de décès supplémentaires par rapport à la normale en France, depuis mercredi 24 juin, date à laquelle la canicule s'est intensifiée avec des températures dépassant 40 C, a annoncé l'agence française de santé publique, prévenant que ce bilan provisoire devrait encore s'alourdir.

"Depuis le 24 juin, environ 1.000 décès supplémentaires -chiffres non consolidés- ont (...) été observés par rapport aux mois précédents",

un phénomène touchant principalement les plus de 65 ans, a annoncé Santé publique France, évoquant par ailleurs une hausse de 40% des seuls décès à domicile.

"Plus de 1.200 décès -toutes causes- ont été enregistrés pour la journée du 24 juin et plus de 1.400 décès quotidiens les 25 juin et 26 juin", explique l'agence.

"A titre comparatif, on comptait autour de 900 à 1.000 décès par jour en avril/mai.

"L'augmentation des décès concerne toutes les classes d'âges, rappelant que les effets de la canicule peuvent affecter toute la population".

"Néanmoins 85% des décès observés concernent les personnes de 65 ans et plus. Une augmentation particulièrement marquée par des décès à domicile est observée", un phénomène déjà évoqué par les autorités sanitaires.

En Espagne, les autorités ont fait état de centaines de morts et d'autres dans le reste de l'Europe, notamment plusieurs enfants décédés dans des voitures surchauffées.

Dans les pays déjà affectés par des records de chaleur depuis plusieurs jours, à l'instar de la France ou de la Grande-Bretagne, les hôpitaux commencent à être saturés, les cellules de crise sont activées et les décès comptabilisés : des personnes âgées, des malades chroniques, des enfants, des adolescents, des personnes à la rue. La chaleur tue, par noyade, hyperthermie ou crise cardiaque. Samedi, plusieurs records de chaleur ont de nouveau été enregistrés sur le continent,

avec 37 C au Danemark, 40,6 C en République tchèque et 41,5 C en Allemagne où les autorités locales, notamment à Berlin, envisagent le recours à des canons à eau afin de rafraîchir la population face à la persistance de la chaleur.

Dans ce dernier pays, un record de température minimale nocturne a également été relevé, avec 29,4 C à Kubschütz, dépassant le précédent record datant d'août 2003.

La quasi-totalité de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque devraient voir le thermomètre grimper au delà des 35 C dimanche, tout comme 42 millions de personnes dans une grande partie de l'Allemagne, notamment à Berlin.

La Slovaquie, la Serbie, la Croatie, l'Italie, l'Autriche ainsi que l'ouest de l'Ukraine seront également concernés.

Une alerte rouge à la chaleur extrême est en vigueur, depuis minuit dimanche, pour la première fois dans une grande partie des Pays-Bas, où les autorités déconseillent de prendre la route et où la plupart des écoles ont fermé.

Le Royaume-Uni a, lui, battu son record de chaleur pour un mois de juin pour la troisième journée consécutive, avec 36,9 C. Le groupe de scientifiques du World Weather Attribution (WWA) rappelle que les changements climatiques causés par les activités humaines sont responsables sans équivoque de l'intensité de cette canicule, qui aurait été pratiquement impossible, il y a 50 ans.

VENEZUELA

Plus de 6,7 millions de personnes potentiellement affectées par le séisme

Jusqu'à 6,76 millions de personnes pourraient avoir été touchées par les conséquences du séisme survenu au Venezuela, selon des estimations figurant dans un communiqué de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'organisation onusienne précise qu'il s'agit de données préliminaires, fondées sur l'analyse de la répartition de la population et de l'ampleur des destructions.

A Caracas, la capitale, jusqu'à deux millions de personnes pourraient avoir été affectées, selon le document.

Le séisme s'est produit dans la soirée du 24 juin. Deux séries de secousses ont été enregistrées à environ 40 secondes d'intervalle, avec des magnitudes de 7,2 et 7,5. Les épicentres étaient situés à en-



viron 10 kilomètres l'un de l'autre, dans l'Etat de Yaracuy. Après le séisme, 214 répliques ont été recensées.

Selon les derniers bilans, plus de 1.400 personnes ont trouvé la mort et plus de 3.200 ont été blessées à des degrés divers.

ARABIE SAOUDITE

14 morts dans le crash d'un hélicoptère dans l'Est du pays



Qatorze Saoudiens sont morts dimanche dans le crash d'un hélicoptère appartenant à la société pétrolière Saudi Aramco à Ras Tanura, dans l'Est du Royaume, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA. "Une source officielle du ministère de l'Energie a annoncé que dimanche 28 juin 2026, à 6h00, un hélicoptère appartenant à Saudi Aramco s'est écrasé à Ras Tanura. L'accident a coûté la vie aux 14 passagers, tous citoyens saoudiens", a indiqué SPA, précisant qu'une enquête était en cours pour déterminer les causes de la chute de l'appareil.

SOUDAN

Le PAM alerte sur une aggravation de la crise alimentaire à El-Obeid

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a mis en garde contre la dégradation rapide de la situation sécuritaire dans la ville d'El-Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan-Nord au Soudan, avertissant qu'elle pourrait provoquer une nouvelle vague de violences et de déplacements massifs de populations, aggravant davantage la crise alimentaire que connaît le pays.

Dans un communiqué publié samedi, le PAM a indiqué que "cette alerte intervient dans un contexte d'intensification des combats dans l'Etat, marqué par une recrudescence des attaques de drones affectant les civils et les infrastructures civiles, ainsi que par une importante activité militaire signalée aux abords d'El-Obeid". L'agence onusienne a souligné qu'"une éventuelle attaque contre la ville pourrait contraindre des centaines de milliers de civils à fuir à la recherche de nourriture et de sécurité". Le PAM a précisé "qu'il poursuit la distribution d'une assistance alimentaire et d'aides en espèces à plus de 100.000 personnes parmi les plus vulnérables à El-Obeid. Il renforce également ses stocks de secours dans la région afin d'être en mesure de venir en aide à plus de 250.000 personnes susceptibles de quitter la ville si la situation continue de se détériorer". L'organisation a, par ailleurs, indiqué avoir besoin en urgence de 646 millions de dollars pour poursuivre ses opérations humanitaires vitales au Soudan au cours des six prochains mois. Le PAM a, en conclusion, renouvelé son appel à "la protection des civils et des opérations humanitaires", exhortant les parties concernées à "garantir un passage sûr aux personnes en quête de sécurité et à assurer un accès rapide, sûr, durable et sans entrave de l'aide humanitaire à El-Obeid ainsi que dans l'ensemble du Soudan". Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), un conflit qui a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

L'aventure continue pour les Verts



La sélection algérienne de football s'est qualifiée aux 16es de finale de la Coupe du monde actuellement en cours aux Etats Unis, après son résultat nul contre l'Autriche (3-3, mi-temps 1-1), en match disputé dans la nuit de samedi à dimanche, au stade Arrowhead de Kansas City, dans le cadre de la 3e et dernière journée de la phase de poules (Groupe

J). Les Autrichiens avaient ouvert le score par Arnautovic, qui s'était retrouvé face à face avec le gardien algérien, Benbot, avant de le tromper d'une petite pichenette (1-0/28e).

Les Verts ont réagi dans la foulée, en se procurant plusieurs occasions nettes de scorer, dont les meilleures ont été celles de Belghali (32e), Maza (35e) et surtout Farès Chaïbi, dont le tir

puissant à l'entrée des 18 mètres avait heurté le poteau (39e).

Les efforts des Algériens ont fini par porter leurs fruits juste avant la pause, avec une égalisation méritée, signée du défenseur Belghali, qui après un exploit individuel sur l'aile droite avait réussi à tromper le gardien autrichien d'un tir puissant, dans l'angle fermé (1-1).

Au retour des vestiaires, les Autrichiens ont réussi à reprendre l'avantage au score, grâce à Sabitzer, auteur d'un deuxième but à la 55e, mais c'était sans compter sur la détermination du meneur de jeu algérien, Ryad Mahrez, qui avait pris ses responsabilités en fin de match, en commençant par égaliser à la 60e, avant d'inscrire un troisième but à la 90e+3. Dans un ultime sursaut d'orgueil, les Autrichiens avaient réussi à arracher l'égalisation, à la 90e+6, grâce au fraîchement incorporé Kalajdzic.

L'Algérie a réussi à engranger un quatrième point, qui la qualifie au prochain tour, où elle sera appelée à défier la Suisse, alors que l'Autriche sera opposée à l'Espagne.

Dans l'autre match de ce Groupe (J), disputé au même horaire au stade AT&T de Dallas, l'Argentine a conforté sa première place, en battant la Jordanie (3-1).

Un troisième succès en autant de matchs pour la sélection Albiceleste, championne du monde en titre, qui de son côté sera appelée à en découdre avec le Cap-Vert.

L'Afrique réalise un exploit historique avec 9 qualifiés en seizièmes de finale

L'Afrique signe une performance historique lors de la Coupe du monde 2026. Sur les dix sélections engagées au premier tour, neuf ont validé leur billet pour les seizièmes de finale, un record pour le continent dans l'histoire de la compétition. Seule la Tunisie n'est pas parvenue à franchir l'obstacle de la phase de groupes. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, l'Égypte, le Ghana, la RD Congo, le Cap-Vert et l'Afrique du Sud poursuivent ainsi leur parcours. Plusieurs de ces nations ont terminé en tête de leur groupe, confirmant les progrès constants du football africain et leur capacité à rivaliser avec les meilleures sélections du monde. Cette réussite collective illustre la montée en puissance du football africain sur la scène internationale. Face à des adversaires venus d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Amérique du Nord, les représentants du continent ont fait preuve de solidité défensive, de discipline tactique et d'une grande efficacité dans les moments décisifs. Le défi s'annonce désormais encore plus relevé avec les seizièmes de finale. La Côte d'Ivoire sera opposée à la Norvège, le Sénégal défiera la Belgique, la RD Congo croquera le fer avec l'Angleterre, tandis que l'Algérie retrouvera la Suisse. L'Égypte, le Ghana, le Cap-Vert et l'Afrique du Sud tenteront eux aussi de prolonger leur aventure dans cette Coupe du monde. Avec neuf représentants encore en lice, l'Afrique nourrit désormais de grandes ambitions et peut espérer voir plusieurs de ses sélections atteindre les huitièmes de finale, voire poursuivre un parcours historique dans ce Mondial 2026.

Déclarations

Voici les déclarations recueillies à l'issue de la rencontre :

Vladimir Petkovic (Sélectionneur national) :

"Le match a été plein de rebondissements et nos joueurs sont à féliciter pour tous les efforts fournis. J'ai particulièrement apprécié leur réaction après les deux premiers buts, car ils ont réussi à revenir assez rapidement. Nous sommes heureux d'avoir atteint notre premier objectif, qui consiste à passer en 16es de finale. A présent, on va savourer, avant de se remettre au travail pour préparer le prochain match. Le hasard a voulu que notre futur adversaire soit la Suisse, une sélection que j'ai déjà dirigée par le passé. Certes, l'effectif a changé depuis, mais j'ai ma petite idée et j'espère que cela nous sera utile".



caractère, car c'est un grand tournoi et on doit se montrer à la hauteur".

Houssam Aouar (Milieu offensif de la sélection nationale) :

"On est très fiers de ce qu'on vient d'accomplir, surtout pour le peuple, qui attendait avec impatience cette qualification. Le match a été très difficile, contre une bonne équipe d'Autriche. Nous avons subi beaucoup de pression, tout au long de la rencontre, surtout qu'il y a eu de nombreux rebondissements. Mais Dieu merci, la qualification était au bout pour récompenser nos efforts. Je pense qu'on a atteint notre objectif tout en donnant une bonne image. A présent, il faut bien récupérer, pour être au rendez-vous contre la Suisse. On a beaucoup de respect pour cette équipe, qui a terminé première de son groupe. Ce n'est pas un hasard. Mais on va y aller à fond, avec l'objectif de créer un autre exploit".



Ryad Mahrez (Meneur de jeu de la sélection nationale) :

"C'est formidable. On est très contents. C'est la deuxième fois dans notre histoire. On va commencer par bien savourer cet exploit, car on le mérite. Par la suite, on se remettra au travail, pour préparer les 16es de finale. Ce n'était pas facile. Nous sommes tombés sur une bonne équipe, mais le plus important pour nous était de passer au prochain tour. Je suis heureux d'avoir marqué deux buts, mais je tiens à souligner que c'est Aouar qui a pratiquement fait tout le travail. Ses passes étaient vraiment lumineuses. Pour la suite du parcours, il faudra de la personnalité et du



Rafik Belghali (Latéral droit de la sélection nationale) :

"On tenait une belle victoire (3-2), avant de concéder l'égalisation, juste avant le coup de sifflet final. C'était un peu frustrant. Cela dit, le plus important pour nous était de se qualifier et nous avons atteint cet objectif. Sur le plan personnel, je suis doublement heureux d'avoir marqué un des trois buts, car outre le fait d'avoir contribué à la qualification en 16es de finale, j'ai pu faire un clin d'œil à un ami décédé. C'était important pour moi de lui dédier ce but".



Scènes de liesse à travers tout le pays

Immédiatement après le match nul contre l'Autriche (3-3), dont le coup de sifflet final a pourtant été donné très tôt dans la matinée de dimanche à Kansas City, les rues de nombreuses villes à travers le pays, notamment à Alger, ont été envahies par des centaines de supporters en liesse, sortis fêter la qualification des Verts aux 16es de finales de la Coupe du monde de football, actuellement en cours aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

A Alger, des centaines de personnes, qui pourtant avaient passé une nuit blanche, n'ont pas hésité à monter à bord de leurs voitures et former des cortèges, à travers lesquels ils ont exprimé leur joie suite à cette qualification amplement méritée des coéquipiers de Riyad Mahrez, auteurs d'un match héroïque

contre l'Autriche. A la place Maurice Audin, des klaxons retentissaient au milieu de chants de supporters scandant "One, Two, Three, Viva l'Algérie", rappelant les grands moments du football algérien. La même atmosphère a été enregistrée dans d'autres wilayas du pays, à l'instar de Sétif, Constantine et Oran. Plusieurs fans de l'EN, qui n'ont pas eu la chance de se rendre aux Etats-Unis, et qui ont suivi ce match devant leur poste de télévision, ont vécu, pour certains, cette rencontre sur les nerfs, surtout en deuxième mi-temps, marquée par de nombreux rebondissements. Ils ont attendu jusqu'au coup de sifflet final donné par l'arbitre Ouzbek, pour donner libre cours à leur joie, notamment, dans les cafés et les places publiques, où le match était retransmis en direct sur les écrans. A pied ou

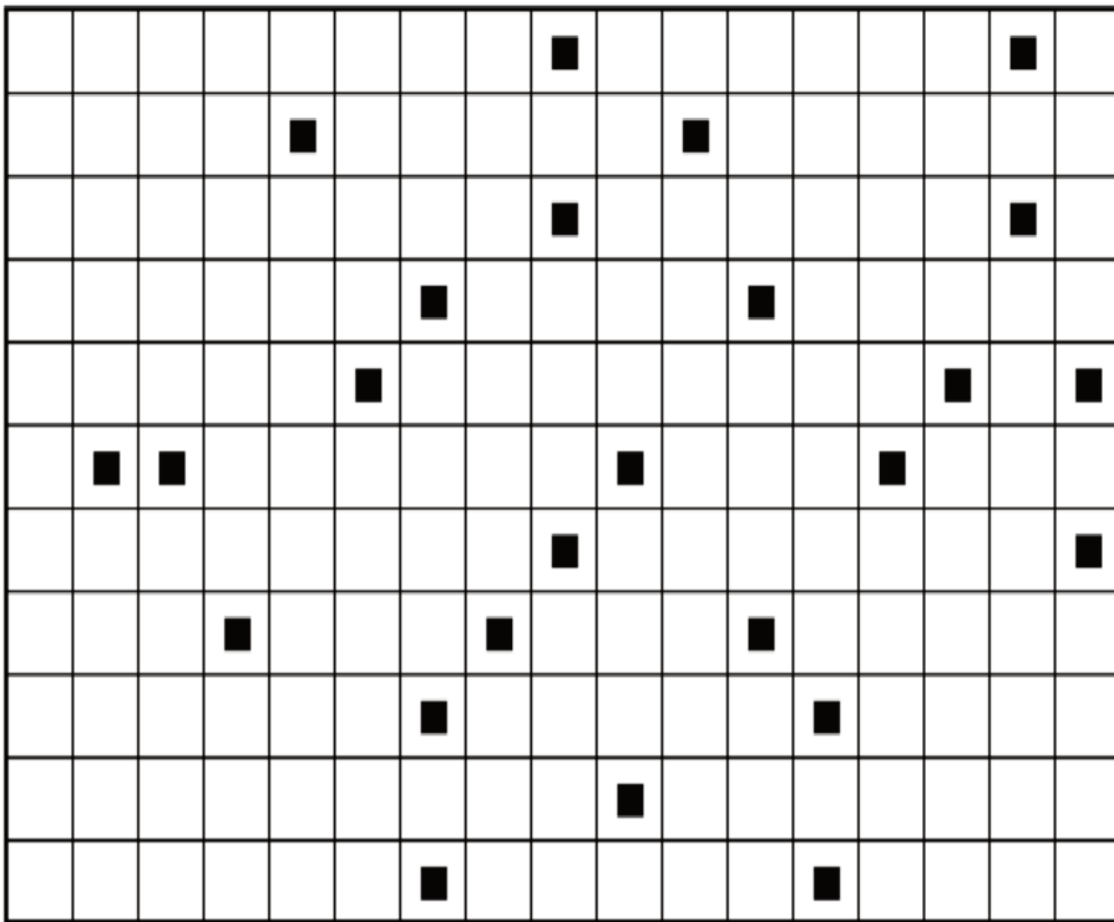


en voiture, seuls ou en famille, les supporters de l'EN ont sillonné les différentes artères de plusieurs villes du pays, en agitant des dra-

peaux de l'Algérie, créant une véritable atmosphère d'allégresse.

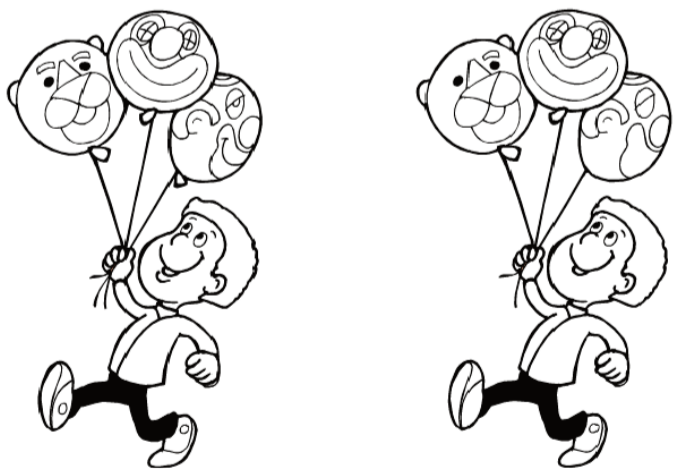
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
AIL
CAR
ERS
ETC
ETE
GRE
LIA
MIE
NEE
PIS
RAI
RAS
VER
- 4 -
AIDE
AMIS
A-PIC
ESSE
ILES
ISBA
LAME
MISE
TELE
TUES
- 5 -
AINES
ASSIT
DIRAI
EGARE
EGOUT
ELIRA
EMAIL
FERIR
FEULE
NOIES
REBEC
RESTA
VILLE
- 6 -
ACCENT
AIRAIN
AMOURS
ANALE
DURERA
GROINS
PIAULE
SERBIE
SEREIN
- 7 -
ASSURAI
AVISERA
ENTAMER
ETERNEL
- 8 -
EMBRASSE
IMITERAS
MEDAILLE
OFFICIER
PARSEMAT
TARAUDS
- 9 -
ECERVELEE
ELANCERAI
ELITAIRES
- 11 -
MAPPEMONDES

Jeu des 7 Terreurs



Devinettes
Je suis le blé, le sel et la terre.
Je peux compter le temps,
sombrier dans la folie ou tomber
en poussières.
Qui suis-je ?
Réponse : un grain

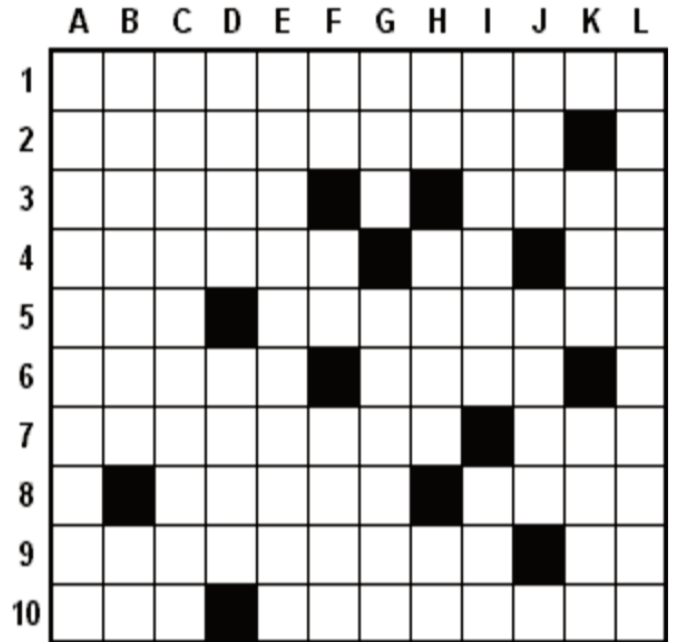
Saviez-vous ?

Selon une étude, deux pintes de bière seraient plus efficaces que le paracétamol pour soulager la douleur !

Après avoir réalisé une étude sur 404 individus souffrant de douleurs chroniques, les chercheurs de l'Université de Greenwich, en Angleterre, et à leur tête le docteur Trevor Thompson, on constaté que boire deux pintes de bière réduirait d'un quart la douleur physique.

Les chercheurs ont déclaré qu'un taux d'alcoolémie d'environ 0.08g par litre de sang permet à notre organisme d'augmenter le seuil de tolérance à la douleur ce qui réduira l'intensité de cette dernière. Il ont ajouté que l'effet de cette quantité de bière est plus puissant que celui du paracétamol.

Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - C'est peut-être un bon fétiche
 - 2 - Fermées par un couvercle
 - 3 - Suçoter - Dignitaire religieux
 - 4 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte
 - 5 - Immensité - Lançai une vedette
 - 6 - Os de mérou - Inscris
 - 7 - Exceptionnellement - Très peu couverte
 - 8 - Outil de bouif - Défalquer
 - 9 - Axées - Largeur de papier
 - 10 - Entrés dans la famille - Eprouvez

- Verticalement**
- A - Quelle course !
 - B - Procèdera - Ile atlantique
 - C - Dégagerais
 - D - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
 - E - Anéantissement
 - F - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
 - G - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd
 - H - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
 - I - Interpelait - Se décide
 - J - Lanceuse de fusées - Devine
 - K - Prit un autre ton - Rvière africaine
 - L - Ramènerez une activité

Sudoku

	8		2		5		6	
7		1				2		4
6		3	4	7	8	5		9
2	9	4				1	7	5
8	1	5				6	3	2
9		8	5	6	4	7		1
1		6				8		3
	7		8		1		4	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

Z	E	T	S	T	S	E	N		10
L	S	E	N	T	E	R			9
R	A	L	E	N	T	O	T	E	8
R	A	R	E	M	E	N	T		7
M	A	R	E	T	E	N	O	T	6
A	L	I	S	A	S	T	A	R	5
N	A	V	A	T	S	A	S	A	4
A	V	A	L	A	M	A			3
E	P	E	R	C	O	L	E	S	2
U	R	T	E	B	O	N	H	E	1
									A B C D E F G H I J K L



Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 134
Par Zeggai Abdelkader



Mardi 30 juin 2026

Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

Départ de la première course à 16h - Prix: **Urban du Margas - Trot Attelé**
Distance : **2.300** mètres - Dotation : **400.000** DA - Paris **Quarté-Quinté**

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	ENTRAINEURS
T. SAFSAF	1 COCOLUMPIN	S. FOUZER	2.300	S. FOUZER
W. KADRI	2 VAGUE D'OR (0)	S. BENDJEKIDEL	2.300	PROPRIETAIRE
R. DJEDDIOUI	3 DARK NIGHT	H. AGUENOU	2.300	PROPRIETAIRE
H. BENDJEKIDEL	4 ATHOS DE BOISNEY	MED. GHENNAM	2.300	S. BENDJEKIDEL
M. BECHAIRIA	5 DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2.300	PROPRIETAIRE
M. BECHAIRIA	6 FANCY FREE	A. BENHABRIA	2.300	PROPRIETAIRE
R. DJEDDIOUI	7 ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.300	PROPRIETAIRE
K. REBAH	8 ES TU LA JAVANAIS	M. HAMLIL	2.325	S. FOUZER
M. BENDJEKIDEL	9 FUNKY FAMILY (0)	AM. BENDJEKIDEL	2.325	PROPRIETAIRE
AL. BENDJEKIDEL	10 JOKER BECHARDIERE (0)	AL. BENDJEKIDEL	2.325	S. FOUZER
M. BENDJEKIDEL	11 JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2.325	PROPRIETAIRE
S. MESOUS	12 ESUS DE VIETTE	SA. FOUZER	2.350	PROPRIETAIRE

1 - COCOLUMPIN
S. FOUZER 2.300 m
04-09-2025 2.350 m 7ème
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
18-09-2025 2.250 m 4ème T.N.C
S. FOUZER 2.200 m 12 pts
25-09-2025 2.425 m 6ème
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
09-10-2025 2.325 m 2ème T.N.C
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
16-10-2025 2.250 m 3ème T.N.C
S. FOUZER 2.200 m 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré son manque de compétition.

Conclusion : Une priorité.

2 - VAGUE D'OR
S. BENDJEKIDEL 2.300 m
21-08-2025 2.200 m R.A.P
M. HAMLIL 2.200 m 12 pts
30-10-2025 2.400 m retirée
M. HAMLIL 2.400 m 12 pts
27-11-2025 2.500 m retirée
M. HAMLIL 2.500 m 12 pts
22-01-2026 2.400 m retirée
MS. CHAUCHE 2.400 m 12 pts
05-03-2026 2.300 m retirée
MS. CHAUCHE 2.300 m 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

3 - DARK NIGHT
H. AGUENOU 2.300 m
04-12-2025 2.300 m 8ème
ABM. BOUBAKRI 2.300 m 12 pts
11-12-2025 2.400 m 7ème
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m 7ème
AL. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 9ème
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 9ème
H. AGUENOU 2.400 m 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre.

Conclusion : A revoir.

4 - ATHOS DE BOISNEY
MED. GHENNAM 2.300 m
19-02-2026 2.400 m 5ème T.N.C
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
05-03-2026 2.300 m 7ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
14-03-2026 2.200 m 11ème
AL. BENDJEKIDEL 2.200 m 12 pts
28-03-2026 2.300 m 8ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m arrêté
S. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable à cause de ses dernières tentatives.

Conclusion : A revoir.

5 - DUNE MESLOISE
A. BENAYAD 2.300 m
11-12-2025 2.425 m 2ème T.N.C
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
25-12-2025 2.525 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.500 m 12 pts
15-01-2026 2.450 m 8ème
A. BENAYAD 2.400 m 13 pts
29-01-2026 2.525 m 5ème T.N.C
A. BENAYAD 2.500 m 12 pts
19-02-2026 2.450 m 3ème T.N.C
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles avec son driver habituel.

Conclusion : Une priorité.

6 - FANCY FREE
A. BENHABRIA 2.300 m
15-01-2026 2.425 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 13 pts
22-01-2026 2.450 m 5ème T.N.C
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
05-02-2026 2.350 m arrêté
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 6ème
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 7ème
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
Le changement de driver convient à sa participation dans ce prix.

Conclusion : Une priorité.

7 - ECLAIRE DE RAGE
A. SAHRAOUI 2.300 m
26-03-2026 2.600 m R.A.P
A. SAHRAOUI 2.600 m 12 pts
09-04-2026 2.425 m 2ème T.N.C
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m R.A.P
A. SAHRAOUI 2.600 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 8ème
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 10ème
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
Il aura une chance pour prétendre à une place d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec A. Sahraoui.

Conclusion : Une possibilité.

8 - ES TU LA JAVANAIS
M. HAMLIL 2.325 m
19-03-2026 2.400 m 9ème
N. MEZIANI 2.400 m 12 pts
28-03-2026 2.325 m 11ème
N. MEZIANI 2.300 m 12 pts
09-04-2026 2.425 m 6ème
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m arrêté
M. HAMLIL 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m arrêté
M. HAMLIL 2.400 m 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur. A surveiller lors de ses prochaines sorties.

Conclusion : A revoir.

9 - FUNKY FAMILY
AM. BENDJEKIDEL 2.325 m
05-02-2026 2.350 m 5ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
19-02-2026 2.425 m distancée
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
19-03-2026 2.425 m 6ème
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
09-04-2026 2.450 m 5ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 3ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

10 - JOKER BECHARDIERE
AL. BENDJEKIDEL 2.325 m
05-03-2026 2.325 m distancé
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
14-03-2026 2.250 m 5ème T.N.C
S. MEZIANI 2.200 m 12 pts
28-03-2026 2.325 m 7ème
S. MEZIANI 2.300 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m 3ème T.N.C
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m 7ème
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
La monte de AL. Bendjekidel lui est favorable pour effacer son dernier échec.

Conclusion : Une possibilité.

11 - JASMINE DU GLANON
R. TARZOUT 2.325 m
15-01-2026 2.425 m tombé
R. TARZOUT 2.400 m 13 pts
22-01-2026 2.450 m 2ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
19-02-2026 2.450 m 2ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
26-02-2026 2.550 m 10ème
N. MEZIANI 2.550 m 12 pts
27-06-2026 2.425 m 8ème
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
Ses grandes capacités peuvent l'avantager pour se défendre dans ce prix malgré ses derniers échecs.

Conclusion : Une priorité.

12 - ESUS DE VIETTE
SA. FOUZER 2.350 m
25-12-2025 2.525 m 5ème T.N.C
H. AGUENOU 2.500 m 12 pts
15-01-2026 2.425 m 5ème T.N.C
H. AGUENOU 2.400 m 12 pts
19-02-2026 2.450 m retiré
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 1er T.N.C
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.425 m 5ème T.N.C
SA. FOUZER 2.400 m 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit dans un parcours qui lui convient avec SA. Fouzer.

Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE

5 - 9 - 12 - 1 - 11
Possibilités: 6 - 10
Champ F : 5 - 9 - 12 - X
Champ F : 5 - 9 - X - 1
Champ D : 5 - 9 - X - X
5 - 12 - 9 - 1 - 11 - 10

PARI QUINTE

5 - 9 - 12 - 1 - 11 - 6
Possibilités: 10 - 7
Champ F : 5 - 9 - 12 - 1 - X
Champ F : 5 - 9 - 12 - X - 11
Champ D : 5 - 9 - 12 - X - X
5 - 12 - 9 - 1 - 11 - 10 - 7



Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome du Caroubier
Dimanche 28/06/2026

Paris QUARTE-QUINTE
9 - 2 - 6 - 1 - 5
QUARTE
G: 200 DA P: 20 DA
QUINTE
G: 220 DA P: 30 DA